

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Braud

- **Prénom**
Maurice

- **Adresse**
7 Chemin du Vieux Pressoir 78490 Bazoches-sur-Guyonne

- **Raison sociale**
Association Jean Monnet

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Consultations citoyennes, transnationales et démocratiques de l'Association Jean Monnet ; « Faire face aux défis globaux : un droit national ou un devoir européen ? »

- **Description de l'activité**
1° Brainstorming en binôme : Dans un premier temps, les participants à la consultation furent invités à former des binômes. Munis d'un papier, ils ont disposé de 15 minutes pour identifier ce qu'ils pensaient être les grands défis de notre époque. A la suite de cet exercice, les sujets suivants ont émergés: l'immigration (notamment la crise des réfugiés), le changement climatique, le voisinage de l'Afrique et du Moyen Orient, la protection de l'environnement, la construction du projet européen, de la paix et du vivre ensemble, l'emploi, le terrorisme, la défense, le protectionnisme et le commerce.

2° Intervention des experts : Toutes ces idées ont été regroupées en trois grandes thématiques : la défense & l'immigration, l'environnement et enfin l'emploi et les affaires sociales ; trois thématiques sur lesquelles les intervenants ont été invités à réagir afin d'informer le public sur les moyens dont dispose l'Union Européenne dans chaque domaine (étendus ou limités) et l'état des lieux des actions déjà entreprises au niveau européen.

3° Débat mouvant : Chaque thématique (excepté les affaires sociales, par manque de temps) a fait l'objet d'un débat participatif afin de déterminer quel niveau d'action, national ou européen, était le plus approprié et légitime pour intervenir dans chacun de ces domaines. Nous avons proposé aux citoyens d'aborder cette question sous la forme d'un débat mouvant : les participants devaient alors se positionner physiquement dans

la salle en fonction de leur opinion. Par exemple, à gauche les pro-européens, à droite les pro-nationalistes et au milieu les indécis. Chacun fut alors invité à expliquer et défendre sa position ou à se repositionner dans la salle si tel ou tel argument le confortait dans son opinion ou au contraire le faisait changer d'avis.

4° Rédaction de propositions : au cours de chaque débat, un rapporteur fut chargé de noter et de restituer toutes les idées afin d'aboutir à la formulation de propositions.

- **Date et heure**
12 juillet 2018, 18h-20h
- **Lieu**
37 Avenue du Général Gallieni, 92190 Meudon
- **Nombre de participants**
40
- **Catégories de publics présents**
Etudiants universitaires, actifs (salariés, professions libérales, fonctionnaires), retraités
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
 - Maurice Braud, Président de l'Association Jean Monnet, Cadre administratif
 - Gérard Bossuat, Membre du CA de l'Association Jean Monnet, Historien, Professeur émérite à l'Université de Cergy-Pontoise
 - Christian Castagna, conseiller au Sénat
 - Bruno Véver, Secrétaire général d'Europe & entreprises

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Défense & Immigration, Environnement, Emploi et Affaires sociales
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Des questions ont été soulevées concernant le statut juridique des réfugiés actuellement en vigueur et de leurs droits. Concernant l'environnement, l'attente d'une action coordonnée européenne et internationale a été soulevée à plusieurs reprises en raison du caractère global de ce sujet qui ne souffre pas de frontières.

- **Pistes de proposition formulées**

POLITIQUE EUROPÉENNE ASILE ET IMMIGRATION : 1. Mise en place d'une Coopération Structurée Permanente par un « groupe pionnier » d'Etats membres engagés à appliquer un système de répartition équitable des réfugiés. Création d'un réseau de « hot-spots » (centres d'enregistrement et d'identification) hautement coopératifs et efficaces, mettant en avant la communication et l'échange d'informations entre les pays membres.

2. Renforcement des politiques d'investissement de l'UE notamment à travers la politique commerciale - compétence exclusive de l'UE - pour sécuriser les pays les moins stables en prévenant ainsi les flux migratoires grâce à la création d'opportunités économiques dans les pays d'origine.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : Coordination accrue de l'action extérieure de l'UE afin d'accompagner la transition écologique des pays émergents. Création d'une Agence Européenne du Développement financée par la ré-allocation de ressources destinées aux agences nationales de développement.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Des techniques innovantes de modération et de facilitation de débats ont été mises en œuvre afin de faciliter et de favoriser la prise de parole et l'expression des opinions de toutes et de tous